

3.0 crédits	30.0 h	2q
-------------	--------	----

Enseignants:	Kye Cecelia ;
Langue d'enseignement:	Anglais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	<p>Le droit américain est très vaste, et il ne saurait être question d'en fournir un panorama autre que partiel durant les heures prévues.</p> <p>Les matières dépendront principalement des professeurs invités à donner ce cours.</p> <p>En toutes hypothèses, on assurera que les étudiants aient une introduction au droit constitutionnel américain, ainsi qu'au droit économique américain. D'autres thèmes pourront être abordés, en fonction des spécialités des professeurs et des intérêts des étudiants.</p> <p>L'enseignement sera donné sous la forme de questions dirigées aux étudiants et que ces derniers devront aborder en tenant compte des documents lus avant la séance. Les documents seront des arrêts de jurisprudence, mais aussi des textes plus fondamentaux comme la constitution américaine.</p> <p>Une farde de documentation sera fournie aux étudiants dès le début des leçons.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Le cours assure une formation de base en droit américain.</p> <p>L'étudiant doit avoir compris et retenu les notions et règles juridiques qui organisent la matière. Il s'agit de comprendre comment est structuré l'ordre juridique américain, comment des juristes américains raisonnent, et, aussi, comment l'enseignement est donné dans des universités américaines.</p> <p>L'enseignement est destiné à développer une perception critique de la matière, et des valeurs sous-tendant l'ordre juridique américain.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Cycle et année d'étude: :	> Bachelier en droit
Faculté ou entité en charge:	BUDR